

Sur invitation de M. le Maire et de la commission voirie, une cinquantaine d'habitants du village d'AIGNES s'est retrouvée pour échanger sur l'aménagement de leur bourg.

Retour



sur

l'origine de cette expérimentation :

Pour pallier un problème de dégradation sur certaines habitations de la voie principale traversant le bourg d' AIGNES, la commission voirie de la commune de MONTMOREAU et l'ADA (l'Agence Départementale de l'Aménagement), ont proposé de poser des bornes de signalisation. Elles ont été posées pour former un rétrécissement de la voie de façon à essayer de faire ralentir tous les véhicules et limiter l'accès aux plus larges, évitant ainsi toute dégradation. Après six mois de cette expérimentation et un certain nombre de plaintes, la commission voirie a souhaité que les habitants puissent s'exprimer sur cette proposition d'aménagement.

Après l'accueil des participants par M. le Maire qui évoque la démocratie participative, Hervé LABBÉ, l'animateur de cette séance, donne les lignes de bonne conduite pour que les débats soient sereins, courtois, respectueux et constructifs. **Hervé LABBÉ précise aussi que cette réunion n'est pas un lieu de décision mais seulement de concertation.** Il ajoute qu'un compte rendu de cette réunion sera écrit et lisible de tous en mairie ou sur le site montmoreau.fr.

Les différents propos avancés sont :

- le côté inesthétique des bornes,
- la non concertation des habitants et surtout ceux de proximité,
- le problème d'accessibilité d'une habitation,
- la difficulté pour les agriculteurs de passer ailleurs,
- la dangerosité pour les agriculteurs de sortir par «Les Petits Prés», directement sur la D674,
- le fait que ces bornes n'empêchent pas la vitesse excessive,
- le manque d'information à la population quant à l'installation, même pour expérimentation.

Les solutions proposées :

- enlever les bornes (**mis au vote pour estimation:** voté à l'unanimité moins 4 voix),

- mettre des bornes escamotables à l'aide de clés pour les agriculteurs, les secours et CALITOM,
- mettre des feux tricolores avec détecteur de présences,
- mettre des miroirs,
- limiter la vitesse à 70 km/h entre la charmille et la route de chez Boucher sur la D674,
- mettre un radar avec feux à l'entrée du bourg qui déclencherait le feu rouge si la vitesse dépassait le 30km/h,
- mettre des ralentisseurs, des chicanes, ou surhausser le croisement,
- mettre un panneau de la largeur de véhicule à ne pas dépasser et non du tonnage (panneaux d'interdiction aux poids lourds),
- ne laisser que les bornes qui protègent les coins de murs habituellement dégradés.

Les solutions envisagées :

- une interdiction de tourner à gauche en arrivant d'Angoulême pour les poids lourds,
- une interdiction d'aller tout droit au carrefour de la vierge pour les camions arrivant de Blanzac,
- envisager que la vidéosurveillance qui va être installé soit dirigée vers cette voie,
- enlever toutes les bornes,
- enlever certaines bornes afin de faciliter l'accès aux habitations.

Avant que M. le Maire ne clôture la séance en remerciant toutes les personnes présentes, Hervé LABBÉ précise que les propositions faites lors de la soirée seront étudiées lors d'une prochaine réunion de la commission voirie afin que des solutions soient proposées au conseil municipal pour délibération.

Il en profite pour donner les différents supports de communication que la commune de MONTMOREAU a mis en place pour informer au mieux l'ensemble des citoyens.



l'application Panneau Pocket et le site: montmoreau.fr

Fin de la séance à 19h45